



FORSE
CONSULT

CONDITIONS GENERALES DE VENTES

CGV - 2024

Désignation :

FORSE CONSULT désigne un organisme de formation professionnelle, dont le siège social est situé au 229 rue Saint-Honoré 75001 Paris.

Article 1 : Objet et champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) ont pour objet de définir les termes et conditions applicables aux prestations de formation dispensées par l'organisme de formation Forse Consult pour le compte d'un client.

Article 2 : Acceptation des CGV

Toute commande de formation auprès de Forse Consult implique l'acceptation sans réserve du client des présentes Conditions Générales de Vente. Ces conditions prévalent sur tout autre document du client, en particulier sur toutes conditions générales d'achat, sauf accord spécifique formel de Forse Consult.

Article 3 : Commandes

Forse Consult fournit, pour chaque formation, un devis au client. Le client est tenu de retourner à Forse Consult un exemplaire du devis, daté, signé et portant la mention « Bon pour accord ». Une convention de formation est rédigée par Forse Consult et envoyée au client. Le client est tenu de retourner à Forse Consult la convention, datée, signée avec le cachet de l'entreprise dans un délai de 15 jours. Si non réception de la convention signée dans le délai impartit, Forse Consult se réserve le droit d'annuler l'inscription des participants, sauf si un mail nous informant du retard a été effectué au préalable à l'adresse : contact@forse-consult.fr. La signature de la convention, confirme la réservation et la présence des stagiaires à la formation.

Article 4 : Modalités de formation

Les formations se déroulent en présentiel, en intra ou inter entreprise selon les modalités convenues avec le Client. Les contenus, la durée, les méthodes pédagogiques, et les modalités d'évaluation sont définis dans le programme de formation communiqué au Client. Toutefois, les formateurs de

Forse Consult pourront adapter certains contenus en fonction des attentes du groupe ou du niveau des participants.

Article 5 : Tarifs et modalités de paiement

Les prix des formations sont indiqués en euros, hors taxes (TVA non applicable). Le paiement est exigible à réception de la facture, sauf conditions particulières mentionnées dans la convention de formation. Le règlement des factures peut être effectué par virement bancaire ou par chèque à 30 jours fin de mois. Tout retard de paiement entraînera des pénalités de retard calculées à un taux équivalent à 1,5 fois le taux d'intérêt légal (loi n°91-1442).

Article 6 : Annulation, report ou abandon

Toute annulation par le client doit être notifiée par écrit à Forse Consult dans un délai de 15 jours avant le début de la session de formation, sans qu'aucune somme ne soit exigée. En cas d'annulation dans un délai inférieur à 15 jours avant le début de la session de formation, 50 % de la prestation sera facturé au client. Le client a la possibilité de reporter la formation dans les trois mois suivant la date de début de la formation. L'indemnité forfaitaire de 50 % du montant de la formation, énoncée précédemment sera affectée au coût de cette nouvelle session, décidé d'un commun accord entre le client et Forse Consult. En cas d'abandon, d'absence totale ou partielle d'un ou plusieurs stagiaires, durant l'action de formation, l'ensemble du coût total de la formation sera facturé au client employeur du ou des stagiaires. Si cette absence est signalée dans un délai de 15 jours avant la formation, il sera facturé 50% de la somme totale. Au-delà du délai de 15 jours aucune somme ne sera exigée au client par l'organisme de formation. En cas d'inexécution totale ou partielle de la prestation de formation, imputable à l'organisme Forse Consult ou qui résulte d'éléments extérieurs ou de cas de force majeure, aucune somme ne pourra être exigée. En cas d'inexécution totale ou partielle de la prestation de formation, suite à un événement fortuit ou à un cas de force majeure ou à un nombre insuffisant de participants, Forse Consult ne pourra être

tenu responsable à l'égard de ses clients et aucune somme ne pourra être exigée.

Article 7 : Propriété intellectuelle et droit d'auteur

Les supports de formation mis à la disposition du Client quelle qu'en soit la forme (papier, numérique, électronique...), sont protégés par la propriété intellectuelle et le droit d'auteur. Leur reproduction, partielle ou totale, ne peut être effectuée sans l'accord de Forse Consult. Le Client s'engage à ne pas utiliser, transmettre ou reproduire tout ou partie de ces supports.

Article 8 : Confidentialité

Forse Consult et le Client s'engagent à conserver confidentielles toutes les informations échangées dans le cadre de l'exécution de la prestation de formation. Forse Consult s'engage à respecter la réglementation « informatique et liberté » du 6 janvier 1978, applicable en matière de protection des données personnelles. Les données personnelles collectées sont utilisées exclusivement pour la gestion administrative des formations et ne sont pas communiquées à des tiers, sauf autorisation expresse du Client. Le Client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition des données personnelles le concernant.

Article 9 : Litiges

Les présentes CGV sont soumises au droit français. En cas de litige relatif à l'exécution ou à l'interprétation des présentes CGV, la recherche du solution à l'amiable sera privilégiée, à défaut l'affaire sera portée devant les tribunaux compétents de droits communs.

Article 10 : Entrée en vigueur et Modification

Les présentes CGV entrent en vigueur à compter de leur publication. Forse Consult se réserve le droit de modifier ces conditions à tout moment. Les nouvelles conditions s'appliqueront à toutes les commandes passées après leur publication.

FORSE CONSULT

Siège social : 54 Rue de Tilloy, 60000 Beauvais

RCS Beauvais 931 751 770 - N°SIRET 931 751 770 00021 - Code APE 8559A

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 32600443660 auprès du préfet de région Hauts-De-France